GRAND DUEL

ENTRE

M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL DE LA LANTERNE,

ET DEUX ARISTOCRATRS.

Un cochon & Deſeſſarts
Sont deux bêtes à lard,
Voilà la reſſemblance :
Deſeſſarts eſt plus gros,
Le cochon eſt plus beau,
Voilà la différence.

1790.

GRAND DUEL

ENTRE

M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL DE LA LANTERNE,

ET LE RHINOCÉROS DU THÉATRE FRANÇAIS (1).

LE ſpadaſſinage eſt tellement en vigueur aujourd'hui, que chaque jour nous apporte la nouvelle de quelque duel nouveau. Tantôt c'eſt le noir Maury qui provoque un patriote, tantôt c'eſt Cazalès qui attente aux jours de Barnave. Là c'eſt le fugitif conſpirateur Mirabeau tonneau qui veut couper la gorge à l'un de ſes collègues;

(1) Le rhinocéros de la ménagerie de Verſailles étant mort, Dugazon prit des pleureuſes, & ſe promena dans toutes les galeries du château. Rencontré par le comte d'Artois, qui lui demanda la raiſon d'un pareil accoutrement : monſeigneur, lui dit-il, je ſuis en deuil de votre rhinocéros, & je ne puis me conſoler de ſa mort qu'en vous priant d'accorder la ſurvivance à mon confrère Deſeſſarts, ce qui fut conſenti à l'inſtant.

ici c'eſt l'ivrogne Deſeſſarts & le miniſtériel Naudet, qui ont la générosité, la grandeur d'ame de ſe liguer pour aſſaſſiner le procureur-général de la lanterne; enfin de tous côtés ce n'eſt qu'attentats, que complots, que ſiniſtres préſages.

Paſſons aux faits. Hier Camille Deſmoulins étoit à dîner avec un de ſes amis chez un des ſuiſſes du Luxembourg, où ſe trouvoient auſſi les ſieurs Deſeſſarts & Naudet, en préſence de vingt perſonnes au moins. Camille Deſmoulins dînoit paiſiblement, il ne provoquoit perſonne, il n'avoit aucunement adreſſé la parole au ſpadaſſin Naudet, lorſque, ſans motif, autre que celui qui dirige les carillonneurs, cet honnête homme s'avançant vers la table où étoit Deſmoulins, lui prodigua les épithètes les plus impertinentes, & les ſarcaſmes les plus groſſiers. Le glouton Deſeſſarts, dont l'haleine envinée auroit ſuffi ſeule pour renverſer un bataillon de ſapeurs, ne manqua pas de faire *chorus* avec ſon digne confrère Naudet. Dès-lors il ſembloit que chacun ſe diſputoit l'honneur d'être le plus inſolent. Néanmoins déconcertés par le mépris que leur oppoſoit Camille, nos deux champions tournèrent les talons à la compagnie, & allèrent diſſiper au loin la première fumée du ſuperflu de la boiſſon;

mais par une ſuite bien naturelle de leurs procédés & de leur politeſſe ordinaire, ils menacèrent Deſmoulins d'*aller l'aſſaſſiner chez lui*, *s'il faiſoit aucune mention de cette ſcène dans ſon journal.* On peut croire que la puſillanimité n'empêchera pas le procureur-général de faire ſon devoir, car s'il eſt toujours beau de mépriſer les coquins, il eſt bon quelquefois de les faire connoître.

Dieux? comme il eſt lourd ce Deſeſſarts. Je me trouvai ſur ſon paſſage lorſqu'il cheminoit du côté de la porte pour ſortir. Un inſtant il perdit l'équilibre. Je crus que c'en étoit fait de moi, & que j'allois être écraſé par la chûte de cette maſſe de chair informe. Graces au ciel, j'en fus quitte pour la peur. Il me fit, en balbutiant, quelques excuſes que je n'entendis point. J'avoue que quand il auroit pu les faire d'une manière intelligible, je ne m'y ſerois point arrêté, d'autant mieux que j'étois reſté en extaſe en contemplant l'ampleur peu commnue de ſon ventre, qui me retraçoit ces vers du Dugazon, que j'ai pris pour épigraphe; je reviens à Deſmoulins. Il paroît, d'après cette provocation, que les deux perſonnages ne ſont pas tout-à-fait purs, & qu'ils ont contre ce patriote illuſtre quelques noirs projets. Il faut eſpérer que cette conduite repréhenſible

ne trouvera pas de partiſans parmi les bons citoyens, avec d'autant plus de raiſon qu'elle friſe de bien près l'aſſaſſinat.

Ne ſembleroit-il pas que Naudet veut ſe venger ſur un patriote, du mépris univerſel qu'ont pour lui les honnêtes gens, & que les huées & les ſifflets bien mérités du 23 juillet ſoient un brevet d'impudence qui l'ait rendu ſupérieur à toute honte.

A l'égard de Deſeſſarts, il y auroit conſcience de ſe battre avec lui; la largeur de ſon ventre rendroit la partie trop inégale, ou bien il faudroit tracer une ligne de démarcation ſur ſa bedaine, & dire comme Dugazon : *Les coups portés ſur tel côté, ſeront déclarés nuls.*

Il ſuffit maintenant de déplaire à un lâche coquin, s'il connoît les armes & qu'il ait ſur vous cet avantage, il vous provoque, & vous êtes preſque sûr d'être tué. Ce genre d'aſſaſſinats connu ſous la dénomination de *duel*, eſt ſi fort à la mode, que le vulgaire ſemble lui faire perdre ce qu'il a d'odieux, en vous faiſant cette queſtion abſurde : *L'a-t-il tué en brave?*

Deux officiers Polonois à qui on avoit fait défenſe de ſe battre, & ayant auſſi une démangeaiſon diabolique de ſe tuer en brave, expoſèrent au roi que l'honneur le leur commandoit. En conſéquence ils en demandèrent la permiſſion. J'y conſens, leur dit le monarque, mais ne ſoyez pas ſurpris de trouver ſur le champ de bataille une potence pour le vainqueur. Il ſeroit bien à deſirer que l'aſſemblée nationale prît un moyen de calmer la fureur des ſpadaſſins. On ne ceſſe de répéter qu'il eſt des circonſtances où on ne peut refuſer; par exemple, lorſqu'on eſt provoqué par un ſoufflet. En ce cas on peut tuer l'agreſſeur, ſans forme de procès. Mais s'il vous échappe? Alors je voudrois que cette loi de Joſeph II fût en uſage parmi nous; lorſqu'un agreſſeur donnoit un ſoufflet, *il étoit mis au carcan, & là condamné à en recevoir un de la main du bourreau.*

Eſpérons donc que, malgré les menaces brutales des deux ſpadaſſins, M. le procureur-général de la lanterne nous donnera inceſſamment ſon requiſitoire dans cette aff ire. En attendant, en cas de nouvelles hoſtilités, je

654

prie ceux qui ſont à prier de s'armer de gourdins patriotiques pour ramener à l'ordre ces deux ariſtocrates, & les convertir s'il eſt poſſible.